

[Text]

Senator Tremblay: So, in total, that means what?

Mr. Clark: Well, out of the \$4,558 million there is \$686 million that relates to these two revenue sources.

Senator Benidickson: On a per capita basis, do the revenues from local taxes, province to province, vary widely?

Mr. Clark: No. Big extremes are in the area of resources; those in respect of local taxes are relatively small.

Mr. Lynn: That is correct. Compared to resource revenues and income taxes, they are not as wide.

Senator Benidickson: I wonder if the change in this assessment formula has made a great difference from province to province.

Mr. Lynn: The standardized base we use for equalizing provincial revenues is the capital stock in each province as measured by Statistics Canada, so it is quite comparable across all the provinces.

Senator Manning: In computing total provincial revenues, is there anything in your new formula that imputes taxation where a province does not use a tax field that is used by others? Let me give you an illustration from the past. I remember, year ago, when Alberta was eligible for equalization payments it did not have a sales tax. The federal argument was that it was not entitled to the full compensation that it would otherwise have had because its revenue was below the average, or below whatever ceiling was used then, because it was not using the taxes that all the other provinces were using and it would be unfair not to recognize that. Is there any feature like that in this arrangement?

Mr. Lynn: Oh yes. For example, since nine provinces have sales tax, and it is a very common measure, it is one of the new 33 sources. You have to have a common base in order to get the comparable measure, so the common base is retail sales in each province. Alberta, although it does not have a retail sales tax, obviously has retail sales, so it has the base to which they could apply a retail sales tax. So the potential is there, and this measures the potential in every province from any revenue source. So it is the national average retail sales tax rate, or the average of all the rates applies to all the provinces, including Alberta.

The Chairman: I would be interested in knowing what percentage of natural resources is taken into the formula if you leave Alberta out.

Mr. Clark: All the revenues are in.

The Chairman: They are?

Mr. Lynn: Yes. In measuring the potential, we take all the revenues of all the provinces and municipalities and standardize them.

[Traduction]

Le sénateur Tremblay: Cela veut dire quoi, au total?

M. Clark: Eh bien, sur les 4 558 millions, il y a 686 millions qui viennent de ces deux sources de revenu.

Le sénateur Benidickson: Par habitant, les revenus des impôts locaux varient-ils considérablement d'une province à l'autre?

M. Clark: Non. Il y a des extrêmes dans le domaine des ressources, mais les écarts sont relativement restreints dans le cas des impôts locaux.

M. Lynn: C'est exact. Ils ne sont pas aussi prononcés que pour les revenus des ressources et les impôts sur le revenu.

Le sénateur Benidickson: Je me demande si ce changement de formule d'évaluation a fait une différence notable d'une province à l'autre.

M. Lynn: La base normalisée que nous utilisons pour la péréquation des revenus provinciaux est le stock de capital de chaque province mesuré par Statistique Canada. Elle est donc très comparable dans l'ensemble des provinces.

Le sénateur Manning: Pour le calcul des revenus provinciaux totaux, votre nouvelle formule renferme-t-elle une disposition qui impute les impôts lorsqu'une province n'occupe pas un champ de taxation que les autres occupent? Permettez-moi de vous donner un exemple. Il y a de nombreuses années, je m'en souviens, lorsque l'Alberta était admissible aux paiements de péréquation, elle n'avait pas de taxe de vente. La thèse fédérale était qu'elle n'avait pas droit à toute la compensation qu'elle aurait eue autrement car son revenu était en deçà de la moyenne, ou en deçà du plafond appliqué à ce moment-là, étant donné qu'elle n'utilisait pas les taxes que toutes les autres provinces utilisaient, et qu'il serait injuste de ne pas en tenir compte. Y a-t-il quelque chose du genre dans le mécanisme d'aujourd'hui?

M. Lynn: Oh oui. Par exemple, étant donné que neuf provinces ont une taxe de vente, et c'est là une mesure très commune, la taxe de vente est l'une des 33 nouvelles sources. Il faut avoir une base commune pour obtenir la mesure comparable, et la base commune, c'est les ventes au détail dans chaque province. Bien qu'elle n'ait pas de taxe de vente au détail, l'Alberta a, bien sûr, des ventes au détail, de sorte qu'elle a l'assiette sur laquelle elle pourrait appliquer une taxe de vente au détail. Elle a donc le potentiel, et cela mesure le potentiel de chaque province pour toutes les sources de revenu. C'est donc le taux national moyen de la taxe de vente au détail, ou la moyenne de tous les taux appliqués à toutes les provinces, y compris l'Alberta.

Le président: J'aimerais connaître le pourcentage des ressources naturelles qui entre en ligne de compte dans la formule si l'on exclut l'Alberta.

M. Clark: Tous les revenus y sont.

Le président: Oui?

M. Lynn: Oui. Pour mesurer le potentiel, nous prenons tous les revenus de toutes les provinces et municipalités, puis nous les uniformisons.